



CHANCELLERIE

«Parti»  
«Genre» «Prénom» «Nom»  
«Rue»  
«Localité»

Neuchâtel, le 17 février 2012

## Elections communales 2012 – Modèles de listes de candidats

«Titre»

Par ce courrier, nous vous informons que la Chancellerie d'Etat a établi des modèles de listes de candidats pour l'ensemble des communes du canton. Nous vous prions dès lors de bien vouloir utiliser exclusivement les modèles dont vous trouverez **des exemples** en annexe.

Afin de respecter les exigences de la Chancellerie d'Etat qui souhaite obtenir, d'une part, les listes papiers des candidats mais d'autre part également, les fichiers informatiques contenant les listes de candidats, nous vous prions de bien vouloir suivre les indications ci-dessous.

### Procédure

#### 1. Télécharger les modèles de listes

Pour ce faire, il vous faudra tout d'abord télécharger les modèles informatiques depuis la page spéciale « élections communales 2012 » dont vous trouverez un lien sur le site internet de la ville [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) (ou directement à l'adresse suivante : [www.neuchatelville.ch/elections-communales-2012](http://www.neuchatelville.ch/elections-communales-2012)). (Les modèles annexés sont à considérer comme exemple, seuls les documents à télécharger font foi).

#### 2. Remplir les listes de candidats

Merci de remplir **informatiquement** tous les champs, à l'exception des colonnes « contrôle » et « signature », de **sauvegarder** les fichiers créés.

3. Imprimer les listes complétées

Sur les listes papiers, il faudra faire signer uniquement les trois signataires des listes.

4. Déposer les listes

Il s'agira de déposer à la Chancellerie communale les **listes papiers des candidats** ainsi que les **fichiers informatiques** contenant les listes des candidats, jusqu'au lundi 26 mars 2012, à 12h00.

Nous profitons de ce courrier pour vous informer que le vote électronique ne sera finalement pas disponible, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Vous trouverez également en annexe le calendrier des élections communales validé par la Chancellerie d'Etat.

En restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, «Titre», à l'expression de notre parfaite considération.

VILLE DE NEUCHÂTEL:  
Le vice-chancelier,

Bertrand Cottier

Annexes : ment.